

❖ **Adhésion - droits d'accès**

Le stage RECYCL'ART est ouvert à toute personne adhérant annuellement à l'association Les Ateliers d'Expression (Adhésion 2019/2020 : 25 € pour les vanvéens - 35 € pour les non vanvéens).

Les participants aux stages qui ne sont pas adhérents annuels de l'association, doivent régler une participation à l'adhésion de **5 € par stage**, à concurrence du montant annuel de l'adhésion.

❖ **Tarif et fournitures**

Le stage RECYCL'ART du 1^{er} trimestre 2020 s'articule autour d'un thème abordé sur **5 séances de 3 heures avec la possibilité de s'inscrire à une ou plusieurs séances.**

Le tarif est fixé à 20 € la séance selon le calendrier suivant :

Mardi 14 et 28 janvier, mardi 3, 17 et 31 mars.

Petites fournitures mises à disposition.

❖ **Lieu du stage**

Le stage a lieu au 88 bis, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves.

❖ **Réservation / paiement du stage**

Il est nécessaire de réserver sa place en remplissant le bulletin de participation accompagné d'un chèque du montant du stage établi à l'ordre des Ateliers d'Expression. Le tout peut être déposé dans la boîte aux lettres des Ateliers d'Expression ou posté à l'adresse suivante :

*Les Ateliers d'Expression
88 bis, avenue Victor Hugo
92170 Vanves.*

Un message vous sera envoyé pour confirmer votre inscription. Le chèque n'est encaissé qu'après le déroulement effectif du stage.

L'inscription est possible jusqu'aux jour et heure de début de stage si des places restent disponibles. Dans ce cas, le bulletin d'inscription et le chèque peuvent être remis directement à l'animateur.

❖ **Conditions de remboursement**

Annulation du fait de l'adhérent

L'adhérent a la possibilité d'annuler sa réservation **jusqu'à 48 heures avant la date du stage**. Dans ce cas, le chèque de réservation sera restitué. **Passé le délai de 48 heures avant la date du stage, la participation est considérée comme maintenue et le chèque est acquis aux Ateliers d'Expression.**

Annulation du fait des Ateliers d'Expression

Un minimum de 5 participants est nécessaire pour la mise en place de ce stage.

Les Ateliers d'Expression se réservent le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure. **En cas d'annulation du stage, vous serez averti.e au plus vite et le chèque de paiement vous sera restitué.**

N'hésitez pas à contacter l'animatrice ou la coordinatrice pour préparer au mieux votre projet

Muriel BOUTET (animatrice) - 06 18 52 07 73

Jacqueline WATERHOUSE (coordinatrice) - 06 51 01 75 28 - jwtrs92@gmail.com

Les Ateliers d'Expression - 01 46 42 16 18



BULLETIN DE PARTICIPATION RECYCL'ART 1^{er} TRIMESTRE 2020

Je souhaite m'inscrire :

- 14 janvier
- 28 janvier
- 3 mars
- 17 mars
- 31 mars

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : e-mail :

(Vos coordonnées téléphoniques et mail sont indispensables pour pouvoir vous joindre en cas d'annulation)

- J'établis mon chèque

Si je suis adhérent.e de l'association pour l'année scolaire 2019-2020

- 20 € 40 € 60 € 80 € 100 €

Si je ne suis pas adhérent.e de l'association pour l'année 2019-2020, j'ajoute ma **participation à l'adhésion annuelle de 5 €**.

- 25 € 45 € 65 € 85 € 105 €

Le chèque doit être libellé à **l'ordre des Ateliers d'Expression** (*le chèque ne sera encaissé qu'après le déroulement effectif du stage*).

- J'ai pris connaissance des modalités et des conditions de remboursement si je devais annuler mon inscription.

Fait à Vanves le :

Signature :